

Cette apparente stagnation doit être attribuée à la règle mise en vigueur en 1924, limitant le bénéfice de cette mesure aux hommes dont la demande était antérieure au 31 mars 1924; en effet, depuis lors, nulle demande nouvelle n'a été accueillie.

Les 24,342 prêts consentis par la Commission ont servi aux fins suivantes:

Achat de terres.....	\$ 60,254,412
Remboursement d'hypothèques.....	2,663,061
Travaux de défrichement, constructions, etc.....	11,062,271
Achat de bétail et d'outillage agricole.....	31,362,284
	<hr/>
En faveur d'Indiens démobilisés.....	\$ 105,347,028
	408,803
	<hr/>
Total des prêts aux soldats-colons.....	\$ 105,750,831

Les sommes encaissées par la Commission depuis les débuts ont atteint le chiffre de \$24,000,000, constituée tant par des versements au comptant que par des remboursements de prêts, en capital et intérêt. Ces remboursements s'effectuent dans des conditions très satisfaisantes; par exemple, durant l'année en cours, les échéances s'élevaient à \$4,426,194; or dès le 21 janvier 1926, 60 p.c. des colons avaient satisfait à leurs obligations et versé une somme de \$2,345,400, soit 56.8 p.c. A la même date de 1925, les versements effectués ne s'élevaient qu'à \$1,940,659, soit 49.6 p.c. des sommes échues. L'amélioration à cet égard s'est manifestée sans interruption de semaine en semaine depuis 1925, si bien que les Commissaires des Pensions espèrent que cette année les colons acquitteront au moins 75 p.c. de leurs échéances, c'est-à-dire une somme sensiblement supérieure à \$3,000,000.

Déjà, 819 d'entre eux ont acquitté la totalité de leur dette; de ce nombre 448 ont continué à exploiter leur ferme, mais les autres l'ont vendue et sont partis.

Au cours de la session parlementaire de 1925, la loi de la Terre aux Soldats fut modifiée; l'amendement fit bénéficier les premiers colons de réductions substantielles sur le coût du bétail qui leur fut vendu. Au moment où ce mouvement était en pleine activité, c'est-à-dire de 1919 à 1921, une somme approximative de \$12,000,000 fut dépensée en achat de bétail pour ces nouveaux colons, mais lorsque, à l'automne de 1921, les prix subirent une baisse formidable, on s'aperçut que ce bétail avait été vendu beaucoup trop cher. De nombreux intéressés réclamèrent la revision de ce prix d'achat; conséquemment, à sa session de 1925, le Parlement donna satisfaction à cette requête dans la proportion suivante, savoir: 40 p.c. furent déduits sur le prix du bétail acheté antérieurement au 1er octobre 1920 et 20 p.c. sur les achats effectués pendant les douze mois suivants; cette réduction allégera la dette des colons d'une somme approximative de \$4,000,000.

A la fin de décembre 1925, 6,635 soldats-colons avaient abandonné leur concession, mais la Commission avait disposé de 2,034 parcelles en faveur d'autres colons, laissant 4,601 exploitations agricoles à vendre, un certain nombre d'entre elles étant louées. Environ 2,000 de ces exploitations agricoles ont été réservées pour les colons arrivant des Iles Britanniques. Pendant 1925, près de 500 familles, représentant environ 2,900 hommes, femmes et enfants, vinrent du Royaume-Uni, sous l'effet d'un nouveau plan de colonisation dit "de la famille britannique" et furent installées sur des terres par les soins de la Commission. On leur accorda un an pour décider de l'achat de ces terres. Déjà, quelques-uns ont manifesté leur intention d'acquérir et comme presque tous ont exprimé leur satisfaction, il est permis d'espérer qu'au printemps de 1926 la majorité des colons arrivés en 1925 se fixera à demeure sur les terres qui leur furent attribuées. Près de 1,500 exploitations agricoles sont prêtes à recevoir les immigrants qui arriveront en 1926.